



SECTION DU PAS-DE-CALAIS

COMPTE-RENDU DU CDAS

du 4 février 2022

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la délégation de l'action sociale du Pas-de-Calais n'a plus d'assistante de délégation.

Mme Ortiz annonce que le remplacement de l'assistante de délégation n'est pas prévu. Une vacataire assistera la déléguée pour une période de deux mois, éventuellement renouvelable une fois.

La raison évoquée : une réorganisation du réseau de l'action sociale prévue pour le second semestre 2022.

Les grands traits de la réforme du réseau de l'action sociale :

- Les délégué·es à l'action sociale (agent·es du cadre B ou C) deviendront délégué·es de proximité pour un ou deux départements ;
- il n'y aura plus d'assistant·e de délégation. Les assistant·es de délégation actuellement en poste pourront opter pour un poste de délégué·e de proximité et bénéficier de la prime accordée actuellement à la déléguée (environ 925 € par an) ;
- un·e responsable régional·e sera nommé·e pour chaque région (agent·e du cadre A) ;
- les délégué·es géreront l'action sociale du ou des départements de leur compétence et seront référent·es sur une thématique de l'action sociale.

Pour de plus amples renseignements :

<https://solidairesfinancespubliques.org/vie-des-agents/action-sociale/4536-quand-la-notion-sociale-disparait-c-est-l-action-qui-est-remise-en-cause.html>

Pour Solidarités Finances, l'action sociale des agent·es de la DDFiP et de la DGDDI du Pas-de-Calais ne peut peser sur les épaules d'une seule personne alors que la délégation était encore constituée de 4 personnes il n'y a pas si longtemps.

Actuellement, il n'y a plus de délégué·e de l'action sociale dans le département de l'Aisne. La continuité de service est assurée par les délégué·es des directions des hauts-de-France.

Une assistante de délégation part en retraite pour le département du Nord.

Comment peut-on espérer assurer le fonctionnement de l'action sociale dans la région Hauts-de-France avec des délégations à effectif très réduit ?

L'action sociale se doit d'apporter un soutien moral et financier à tous·tes les agent·es de la DDFiP et de la DGDDI,

La délégation à l'action sociale du Pas-de-Calais fonctionnait à flux tendu avec un effectif de deux personnes ces dernières années, pour preuve en 2021, alors que le règlement intérieur du CDAS prévoit a minima trois réunions, il n'a pu être réuni qu'à deux reprises. Il est indispensable de recruter un·e assistant·e de délégation pour ne pas priver les agent·es du département du bénéfice de l'action sociale.

Les représentant·es du personnel siégeant au CDAS déposent un vœu en intersyndical pour le recrutement d'un·e assistant·e de délégation.

Vœu intersyndical : « L' intersyndicale du CDAS du Pas de Calais (62) demande le remplacement de l'assistante de délégation partie au 31/12/2021.

Cette assistante de délégation deviendra déléguée au 2eme semestre 2022 . »

La Direction nous assure que les suppressions d'emplois induites par la réorganisation du réseau de l'action sociale ne signifient pas un travail de moindre qualité puisque les spécialisations prévues sur les différentes thématiques apporteront un renfort pour les questions les plus techniques, comme l'application de la loi Egalim (applicable au plus tard le 1^{er} janvier 2022).



SECTION DU PAS-DE-CALAIS

COMPTE-RENDU DU CDAS

du 4 février 2022

Nous n'avons vraiment pas la même compréhension des termes proximité et travail de qualité !

Solidaires Finances revendique une action sociale qui bénéficie à tous·tes selon les besoins. Elle doit donc être dotée d'un budget suffisant, qui ne doit pas seulement dépendre du nombre d'agent·es actif·ives et retraité·es, mais doit tenir compte du contexte social et économique. Elle doit s'appuyer sur une délégation disponible et dotée de l'effectif suffisant pour répondre aux besoins des agent·es quelle qu'en soit l'urgence.

Il n'y a toujours pas de médecin de prévention pour le secteur d'Arras et pas de candidat·e pour le poste. M. Girault va insister auprès du Secrétariat Général.

La question de l'attractivité du poste pose clairement problème.

Budget de l'action sociale ministérielle année 2022

Les crédits dédiés à l'action sociale s'élèvent à 107,65 M€, soit une baisse d'environ 6 % par rapport à 2021.

Répartition des crédits :

- 44 % pour la restauration collective et titre-restaurants,
- 23 % pour les vacances et loisirs,
- 8 % pour le logement,
- 5 % pour l'aide à la parentalité,
- 5 % pour le soutien aux actions locales,
- 6 % pour le soutien aux activités socio-culturelles,
- 4 % pour la protection complémentaire de santé et de prévoyance,
- 3 % pour l'aide aux personnes en difficulté,
- 1 % pour l'administration générale,
- 1 % pour les travaux immobiliers.

Pour **Solidaires Finances**, la baisse des crédits dédiés à l'action sociale est inacceptable.

Bien que les effectifs des Ministère Économiques et Financiers diminuent, les besoins en action sociale augmentent. Les réorganisations éloignent les agent·es de leur lieu de travail et de fait contribuent à leur appauvrissement et à une dégradation de leurs conditions de travail et de vie familiale. Le gel du point d'indice entraîne une baisse constante du niveau de vie.

Le budget alloué à l'action sociale doit prendre en compte ces facteurs et ne doit pas être calculé sur un montant par bénéficiaire (agent·e actif·ive ou retraité·e, enfant mineur) qui n'est plus adapté aux conditions de vie des agent·es et de leur famille.

Crédits d'actions locales 2022

Pour le Pas-de-Calais, le budget prévisionnel est de 81185 € (après réserve de 6%).

A ce jour nous ne savons pas si cette réserve sera débloquée, pour quel montant et à quelle date.

En 2021, 1 % (909 €) de la réserve avait été débloqué le 10 décembre, alors que les dépenses devaient être engagées au plus tard le 15.

Autant dire qu'à peine calculés, les crédits d'actions locales sont déjà tronqués.



SECTION DU PAS-DE-CALAIS

COMPTE-RENDU DU CDAS

du 4 février 2022

Retour sur les actions locales 2021 :

Le spectacle de fin d'année a réuni 988 participant·es et semble avoir été apprécié.

150 enfants ont participé au concours de dessins.

83 agent·es en arrêt maladie de plus de 6 mois ont reçu une boîte de chocolats ainsi qu'une carte de vœux réalisée d'après un des dessins gagnants du concours (103 participant·es en 2018, 100 en 2019 et 70 en 2020).

La psychologue de Boulogne a honoré 26 rendez-vous (20 en 2018, 15 en 2019 et 21 en 2020).

12 bons pour consultation d'un avocat ont été demandés et 7 seulement ont été consommés.

37 dossiers ont été déposés pour l'obtention d'un chèque Kdo drive (aide au permis de conduire pour les enfants d'agent·es ou agent·es eux-mêmes).

Le théâtre d'intervention sur le thème de la lutte contre les violences faites aux femmes a permis de sensibiliser les participant·es en permettant une meilleure compréhension de certaines situations.

Il est important de continuer de proposer cette action et de diversifier les sites où elle sera organisée.

Le théâtre d'intervention n'est pas une simple représentation de saynètes sur un fléau de Société mais permet une réelle sensibilisation de toutes et tous, et peut aider à identifier certaines situations pour de potentielles victimes.

Pour Solidarités Finances, cette action devrait être intégrée au catalogue de formations de la DGFIP pour pouvoir être accessible à toutes et tous et ne pas être organisée sur les crédits contraints dédiés aux actions locales de l'action sociale.

Mme Ortiz pense que cette action doit être proposée au CHSCT. L'action sociale concerne les agent·es de la DDFiP et de la DGDDI, les crédits d'action locale étant destinés aux agent·es des ministères financiers. Elle ne voudrait pas que les agent·es des douanes en soient privé·es. C'est pourquoi elle suggère de proposer un financement sur le budget du CHSCT...

Notre CHSCT est mono-directionnel et son budget ne finance que des actions destinées aux agent·es de la DDFiP !!!

Pour 2022 :

Arbre de Noël :

Plusieurs propositions sont à étudier :

- un spectacle avec deux séances sur deux salles, l'une sur l'arrageois et l'autre sur la côte. Un accueil goûter et un atelier maquillage des enfants seraient proposés dans un espace réservé.

- le cirque de la générosité à Longuenesse et Calais.

- des séances de cinéma.

Le choix sera guidé par la qualité du spectacle et le coût.

Le coût du spectacle et les dépenses pour les friandises ainsi que les chèques Kdo destinés aux enfants de moins de 17 ans représentent environ 70 % des crédits d'action locale.

Amitiés finances :

Un concours de dessins sera de nouveau proposé aux enfants.

Des lots seront attribués à tous les enfants. Les plus de 12 ans recevront un chèque culture de 10 €.

Des cartes de vœux seront réalisées à partir des dessins gagnants afin d'accompagner une boîte de biscuits destinée aux agent·es malades et absent·es plus de 6 mois.

Un montant estimatif de 3 190 € est défini.

Retraité·es :

Une journée d'information est proposée aux retraité·es et futur·es retraité·es au carré St Martin à St Martin-au-Läert. Un moment de convivialité est également prévu ainsi qu'une partie de bowling.

La dépense est estimée à 1 600 €.



SECTION DU PAS-DE-CALAIS

COMPTE-RENDU DU CDAS

du 4 février 2022

Vacations psychologue :

Il s'agit de séances d'orientation par une psychologue (Mme Duchemin) proposées aux agent·es du secteur côtier. Des séances sur l'arrageois sont financées sur le budget CHSCT.

La dépense est estimée à 1 815 €.

Partenariat association action de prévention :

Des actions de prévention sur les thèmes « sport et santé » sont prévues en partenariat avec la MGEFi. Elles seront financées par la MGEFi.

Le théâtre d'intervention « la Belle Histoire » sur le thème de la lutte contre les violences faites aux femmes sera proposé à Boulogne.

La dépense est estimée à 1 500 €.

Consultations avocats :

Des consultations d'orientation sont proposées en partenariat avec les barreaux d'Arras, Boulogne et St Omer.

Le barreau de Béthune ne souhaite plus participer à ces actions.

Les agent·es recevront un mail d'information sur les modalités de délivrance des bons de consultation. Les agent·es du Béthunois pourront bénéficier de séances sur un secteur de leur choix puisqu'il s'agit d'une consultation permettant une orientation et un conseil,

La dépense est estimée à 1 125 €.

Permis de conduire :

Afin d'utiliser le solde des crédits 2021, des chèques Kdo drive avaient été achetés afin de constituer un stock.

La dépense estimée portera sur 22 chèques pour un total de 2 385 €.

Sortie agent·es, famille et retraité·es :

Une visite du château de Chantilly, avec spectacle équestre est proposée sur deux dates : 25 juin et 2 juillet 2022 (en fonction des disponibilités).

Les agent·es pourront choisir avec transport, le tarif sera de 20 € par personne, ou sans transport, pour 10 € par personne.

La dépense est estimée 11 400 € sur la base de 390 personnes.

Des coupons sport avaient été proposés en 2021 mais n'ont pas rencontré de succès. Le budget alloué ne permettait pas de proposer la prestation à toutes et tous. L'action ne sera donc pas reconduite en 2022.

Solidaires Finances revendique la prise en compte du quotient familial afin de proposer des sorties dont les tarifs sont adaptés aux moyens financiers des agent·es et de leur famille.

L'action sociale doit bénéficier à toutes et tous en fonction des besoins de chacun·e.

Les membres de SOLIDAIRES Finances

Delphine FACON, titulaire

Sandrine BUQUET, suppléante

Catherine VERDAUX, experte

